
Francia. Forschungen zur westeuropäischen Geschichte

Herausgegeben vom Deutschen Historischen Institut Paris

(Institut historique allemand)

Band 20/1 (1993)

DOI: 10.11588/fr.1993.1.58185

Rechtshinweis

Bitte beachten Sie, dass das Digitalisat urheberrechtlich geschützt ist. Erlaubt ist aber das Lesen, das Ausdrucken des Textes, das Herunterladen, das Speichern der Daten auf einem eigenen Datenträger soweit die vorgenannten Handlungen ausschließlich zu privaten und nicht-kommerziellen Zwecken erfolgen. Eine darüber hinausgehende unerlaubte Verwendung, Reproduktion oder Weitergabe einzelner Inhalte oder Bilder können sowohl zivil- als auch strafrechtlich verfolgt werden.

découvre une conception bien différente des rapports entre les deux pouvoirs. On pourrait y joindre les interventions véhémentes de l'évêque de Poitiers, Gautier de Bruges. Il reste donc encore beaucoup à analyser et à écrire sur l'Eglise de France au temps de Philippe le Bel. En attendant, le travail de J. Denton pourrait servir de modèle à de nouvelles éditions de conciles et d'assemblées ecclésiastiques, domaine encore largement inexploré.

Joseph AVRIL, Charenton

Markus BITTMANN, *Kreditwirtschaft und Finanzierungsmethoden. Studien zu den wirtschaftlichen Verhältnissen des Adels im westlichen Bodenseeraum, 1300–1500*, Stuttgart (Steiner) 1991, 303 p. (*Vierteljahrschrift für Sozial- und Wirtschaftsgeschichte*, Beihefte, 99).

On ne s'attendra pas à trouver dans cet ouvrage une étude des finances nobiliaires, à coup de cahiers de comptes et d'examins minutieux des dépenses et des revenus. Non: l'auteur entend seulement étudier les moyens financiers externes qui sont à disposition de la noblesse à la fin du Moyen Age pour se renflouer et maintenir son rang, attendu que la défaillance de la seigneurie et la crise des revenus seigneuriaux sont posées comme un postulat et que l'érosion monétaire amenuise les revenus fixes. A l'opposé de l'image traditionnelle du noble, dépensier et dédaigneux de ses finances, dont l'éthique l'éloigne des réalités économiques, l'auteur prétend, sans le prouver tout à fait, qu'il sait prévoir, compter, planifier, et trouver des solutions temporaires à ses besoins ou ses difficultés d'argent; la recherche et l'utilisation d'expédients nouveaux mis à sa portée constituent en fait une forme de financement de ses activités ou de ses entreprises.

Les 14 familles qui servent d'exemple appartiennent toutes à la grande noblesse de la région du lac de Constance (Diessenhofen, Heudorf, Homburg, Klingenberg, Stoffeln...); trois sont comtales (Nellenburg, Lupfen, Tengen) et deux seulement ont pour origine des lignages chevaleresques passés dans la noblesse castrale. Toutes ces familles jouent un rôle plus ou moins important dans l'évêché de Constance et subissent de façon irréversible l'attraction des princes locaux et particulièrement des Habsbourg. Volontiers turbulentes, elles sont traditionnellement en conflit avec les villes et s'engagent sans grand succès dans les guerres contre les Suisses. Pour garantir leur assise financière ou essayer de l'accroître, ces familles ont trois possibilités: le service du prince, l'engagement des seigneuries, une stratégie matrimoniale. Le service du prince peut entraîner une rémunération intéressante. Un Landvogt reçoit un gage annuel de 2000 florins par exemple, un conseiller royal davantage; mais si ces fonctions sont les mieux rétribuées, les autres, à moins de 1000 florins, ne sont pas à négliger. En deux siècles 200 membres environ de ces familles ont servi divers princes et des villes, mais les Habsbourg, qui en enrôlent le plus grand nombre, sont sans concurrent réel, principalement au XV^e s. Une évolution nette apparaît; la noblesse monnayait au XIV^e s. ses services de guerre, se louait comme mercenaire au profit des princes et des villes, des cités italiennes même, alors qu'au siècle suivant elle fournit plutôt des officiers gagés régulièrement durant leur temps de fonction. Le gage est préféré à la solde qui ne couvre pas toujours les frais de guerre; cependant le gage fonctionne parfois comme une compensation à des dommages subis à cause du prince. Dans les deux cas il n'y a pas bénéfice net. En prolongement, l'auteur explique par la nécessité financière la recherche des profits de guerre (butins, rançons) et ainsi justifie l'essor des Raubritter. Mais ce type de profit n'est pas toujours un gain effectif. Il y a bien des cas de rançons énormes (5000 ducats pour 50 pèlerins anglais prisonniers du comte de Lupfen) mais d'autres servent seulement à s'indemniser des dommages de guerre ou entraînent des réactions si violentes des parties lésées qu'elles se transforment en perte sèche pour les revenus nobiliaires (par ex. l'incendie de châteaux par les milices urbaines).

Une autre façon de se maintenir à flot est de prendre en engagement des droits et des seigneuries, formule abondamment usitée dans les terres d'Empire et dont Sigismond de

Luxembourg comme les Habsbourg furent friands. La noblesse réunit le capital nécessaire et opportun grâce aux dots, aux gages, au crédit, et les engagements lui procurent des revenus; le seigneur engagiste bénéficie de tous les droits sur les biens engagés, y compris la haute justice. Différents exemples, assez compliqués d'ailleurs, montrent que le système peut être une affaire rentable, représenter une rente annuelle de 5 à 10 % du capital investi, compte-tenu de la valeur de rachat. Mais il y a aussi la contrepartie. D'abord des familles elles-mêmes, pour mobiliser de l'argent, sont contraintes de céder leurs terres en gage, ainsi les comtes de Lupfen en faveur des Habsbourg en 1404 ou les seigneurs de Klingenberg en 1457: endettés de 21 000 florins, ils hypothèquent leurs biens pour 24 000 florins. Par ailleurs, la gestion de droits nouveaux, les complications juridiques, successorales, qui surgissent à leur sujet, les démêlés avec des tiers, les risques politiques accrus ne rendent pas à coup sûr ces opérations toujours rentables. Il faudrait dépasser l'aspect normatif des actes d'engagement pour en savoir davantage. Ce système n'évite pas l'endettement nobiliaire et, s'il y a des nobles prêteurs d'argent, d'autres sont la proie des communautés ecclésiastiques, du patriciat urbain, des juifs de Constance. Enfin la politique matrimoniale est une constante de la stratégie nobiliaire. La forte endogamie du groupe se desserre peu à peu à partir de la fin du XIV^e s. pour s'ouvrir aux rangs du patriciat urbain. Les dots sont élevées (1000 à 2000 florins), des mariages chanceux aboutissent à des regroupements de seigneuries, ou parfois c'est le moyen d'éteindre une dette. La quête de riches héritières ne constitue pas non plus la panacée dans la mesure où la dot s'assortit progressivement de clauses qui restreignent l'arrivée d'argent immédiat (assignation), où il faut la diminuer du morgengabe et du douaire, où la dotation des filles nées du mariage annule au bout d'une génération l'apport initial, où encore, en cas de veuvage ou d'absence d'héritier direct, la dot est source de querelles sans nombre. En corrélation la noblesse se soucie de réduire le fractionnement des patrimoines entre les héritiers. Au total la noblesse ne manque pas de moyens à la fin du Moyen Age pour maintenir ou même accroître ses bases financières, mais elle en dispose au prix d'un combat perpétuel à la recherche des meilleures formules et des combinaisons les plus accessibles; seul un petit nombre en bénéficie sur le long terme. C'est de plus en contrepartie d'une aliénation politique.

Un ouvrage pesant, émaillé de longues considérations qui se veulent théoriques, alourdi de copieuses notes infrapaginales, où, selon la mode d'Outre-Rhin, ne figure même pas une carte de localisation, un ouvrage qui n'épuise pas le sujet (par ex. les profits à tirer de l'Église) et qui évoque finalement des faits connus. Il vaudrait d'ailleurs peut-être mieux insérer une étude de ce genre dans une recherche sur l'intégralité des composantes des fortunes nobiliaires, car c'est le seul moyen d'apprécier le bien-fondé d'une politique familiale au fil des générations. On retiendra largement la description et l'analyse du mécanisme d'engagement de seigneuries, peu connu de la recherche française, et l'idée féconde d'une rationalité des conduites nobiliaires en matière financière. Au surplus, un autre intérêt, non avoué, transparaît au fil des pages et réside dans l'exemple de la lente soumission d'une noblesse régionale à la tutelle princière des Habsbourg.

Pierre PÉGEOT, Nancy

Traité des monnaies, Nicolas Oresme et autres écrits monétaires du XIV^e siècle (Jean Buridan, Bartole de Sassoferrato). Textes réunis et introduits par Claude DUPUY, traduits par Frédéric CHARTRAIN, Lyon (La Manufacture) 1989, 206 p.

Cet ouvrage est présenté comme une «édition scientifique de textes» mais aussi comme une série de traductions devant permettre de «dépasser leur hermétisme» (p. 9). Si la première formule annonce clairement une œuvre scientifique, la deuxième annoncerait plutôt une œuvre de vulgarisation, les savants étant censés s'y retrouver dans «l'hermétisme» des textes qu'ils étudient. Qu'en est-il?